

---

Adresse du comité de surveillance de Picauville, qui annonce des dons pour les défenseurs de la patrie et invite la Convention à rester à son poste, lors de la séance du 8 germinal an II (28 mars 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse du comité de surveillance de Picauville, qui annonce des dons pour les défenseurs de la patrie et invite la Convention à rester à son poste, lors de la séance du 8 germinal an II (28 mars 1794). In: Tome LXXXVII - Du 1er au 12 germinal An II (21 mars au 1er avril 1794) p. 502;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1968\\_num\\_87\\_1\\_20748\\_t1\\_0502\\_0000\\_5](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1968_num_87_1_20748_t1_0502_0000_5)

---

Fichier pdf généré le 23/01/2023

Tels sont les vœux que vous adresse cette société : elle sera toujours avide de coopérer de tout son pouvoir à leur succès.

Législateurs, veuillez accepter, au nom de la République, 50 paires de souliers, pour ses braves défenseurs. »

JEANJEAN, BORELLY j<sup>e</sup> (*secrét.*), JUVENEL (*secrét.*),  
BOUSQUET (*secrét.*), LACAZAUD.

## 7

Le comité de surveillance de Picauville a déposé au district de Carentan 141 chemises, 41 paires de souliers et des bas, pour les défenseurs de la patrie : il invite la Convention nationale à rester à son poste (1).

[Picauville, 14 vent. II] (2).

« Citoyen président,

Nous avons déposé au canton de Mère-Libre (3), département de la Manche, 141 chemises, 41 paires de souliers, 2 paires de bas, provenans de la collecte volontaire des habitans de la commune de Picauville pour nos braves frères d'armes qui combattent pour notre liberté. Nous avons envoyé également trois cloches et tous les cuivres de notre cy-devant église, pour la fonte de canons pour achever d'exterminer les tyrans qui nous combattent. Nous vous exhortons de rester à votre poste jusqu'à leur dernière extinction. Les membres du Comité de surveillance pour tous leurs frères. S. et F. »

J. BAUDOIN, J. TIRHARD (*secrét. g<sup>e</sup>*),  
Justin LEVAVASSEUR, Ph. TAVAIN.

## 8

La même invitation est faite par la société populaire de Void-sur-Meuse, district de Commercy, qui annonce également qu'au premier bruit des besoins de nos frères d'armes, toutes les communes environnantes ont fait don de 800 chemises, de 60 paires de souliers, et 60 paires de bas.

Mention honorable, insertion au bulletin (4).

[Void-sur-Meuse, 10 vent. II] (5).

« Législateurs,

A peine la Société populaire de Void a-t-elle eu connoissance des besoins de nos braves frères d'armes qu'elle a nommé des commissaires pour se répandre dans les campagnes environnantes. Les communes qui ont contribué avec nous sont celles de Mélny-le-Grand, Mélny-le-Petit, Bovée, Broussey, Naives, Troussey, Sorcy, Ville-Issey, Ménil-la-Horgne, Sauvoy, Villeroy et Vacon. Nous demandons

(1) P.V., XXXIV, 216. M.U., XXXVIII, 202.  
(2) C 267, pl. 1019, p. 16.  
(3) Ci-dev<sup>t</sup> Sainte Mère l'Eglise.  
(4) P.V., XXXIV, 216; M.U., XXXVIII, 202.  
(5) C 297, pl. 1019, p. 17<sup>e</sup>.

pour elles une place honorable dans le Bulletin de vos séances, et pour nous la continuation de l'envoi de ce même Bulletin, qui journellement nous fournit des lumières et des exemples, fait connaître aux habitans la nécessité où se trouvoient nos braves défenseurs, de linge et de chaussures. Le succès de leur mission est tel, que nous comptons sur l'autel de la patrie environ 800 chemises, 80 paires de souliers tout neufs, autant de paires de bas, quelques vestes et culottes... Ici des citoyennes en permanence travaillent à coudre des chemises, coupent des bandes et des compresses, là les cordonniers en réquisition s'occupent à faire des souliers et jusque dans les écoles, les enfants du premier âge s'empressent de faire de la charpie; tous d'accord, bénissant vos sages travaux, vous félicitent par notre organe de l'établissement du gouvernement révolutionnaire qui doit nous conduire au bonheur en nous assurant la destruction prochaine des traîtres et des tyrans. »

CARMOUCHET (anti-fanatique), CARTRY,  
GUQUOT, CUGNOT, LAQUEL.

## 9

Le comité de surveillance de la commune Marat (1), département du Vaucluse, écrit que le citoyen J. J. Hiacinte Tourreau, jouissant, comme ancien militaire, d'une pension de 180 liv., en fait hommage à la patrie, pour toute la durée de la guerre; et qu'il abandonne également les arrérages.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité de liquidation (2).

## 10

La société populaire de Piney, district de Troyes, adresse à la Convention nationale des dons faits à la patrie par les sans-culottes de cette commune : ces dons consistent en 141 liv. 9 s. en numéraire, six croix d'or, et plusieurs autres objets en argent.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

[Piney, 3 germ. II] (4).

« Citoyen président,

Je suis chargé par la Société populaire de Piney, district de Troyes, de t'adresser le paquet ci-joint contenant des dons faits à la Patrie en numéraire et effets d'or et d'argent. Je te prie d'accepter ces dons faits par les bons sans-culottes de notre commune. Salut et respect. »

SOYER-RENAULT (*secrét.*).

Reçu : 3 morceaux d'argent, 2 bracelets montés en pierres fausses, 6 carcasses de boucles

(1) Ci-dev<sup>t</sup> Sarrians.  
(2) P.V., XXXIV, 216.  
(3) P.V., XXXIV, 216.  
(4) C 297, pl. 1019, p. 15.